

Monsieur,

1

S. G. M^{re} le Prince de Saxe-Cobourg
 avait témoigné à M. P. Michel,
 que si l'occasion de faire votre
 connaissance venait s'offrir à lui,
 la chose ne pourrait que lui être
 agréable; et cette occasion se
 présentait naturellement lors du
 passage de S. G. à Bayonne.

Le Prince me charge de vous
 exprimer le regret de ce que les
 conjonctures n'ont pas favorisé le
 plaisir qu'il aurait éprouvé.
 Aujourd'hui il est à Saint-Jean de Luz
 et ses occupations ne lui permettent
 pas de recevoir les visites qu'il en
 veut bien lui faire, si ce n'est
 après 8 heures de venue de soir,
 heure fort incommode pour les
 personnes qui se demeurent
 loin en ville. Mais dans
 quelque temps le Prince retournera
 à Bayonne, et vous y accordera
 ce qu'il vous verra de bon, si cette
 disposition est de votre côté dans
 vos convenances.

Je vous prie de lui en dire
 quelque chose de ma part
 et de lui dire que je suis
 très distingué
 et de vous en dire
 quelque chose de ma part

A. P. de Luz, 22 Janvier 1772.

Bardos, 12 juin 1871. 2

reçu le 14
rép. le 13 j^ot

Monsieur,

J'ai le regret de vous dire que
je ne puis vous envoyer de quelques
jours la traduction du Cantique
des Cantiques. Ce petit livre est
à Bayonne où j'ai une quantité
de meubles et d'effets accumulés
dans une pièce de mon ancien
appartement. À mon premier
voyage en ville, je ferai une
recherche et ce sera pour moi
un plaisir de satisfaire au désir
que vous me manifestez.

Veuillez bien agréer, Monsieur
l'assurance de mes sentiments les
plus distingués

Devoins

Béarn, 15 juillet 1871, 3

rec. le 16

rép. le 16

Messieurs,

Dans le dialecte labourdin, les terminatives ra et rat ont exactement la même valeur; il n'y a là pour nous qu'une question d'écriture.

Rathor et rathorin correspondent l'un à l'autre: c'est le verbe syncopé. Ethor nadin correspond à eth ortzen nair: ici vous trouvez le verbe précédé du nom verbal.

Quant à la forme zegan pour zuen, elle a probablement été en usage quelque part. Ne trouve-t-on pas encore ça et là des formes anti-grammaticales, vivants isolés et qu'on ne retrouvera peut-être nulle part dans un siècle d'ici? À Saint-Jean-de-Luz, où l'on parle généralement si bien, on confond souvent le verbe intransitif avec le transitif; on dira, par exemple, eman nau au lieu de eman daut (il m'a dormé). Mais quittez la côte de la mer et marchez jusqu'en Béarn, vous ne voyez nulle part cette confusion de formes, qui risque bien plus de périr que de se généraliser. La lecture de nos

écrits les plus anciens nous démontrent
la vitalité des règles grammaticales;
elles n'ont point varié. Je ne trouve
de changement que pour certains
verbes synecopés qui sont tombés
en désuétude; dans certains mots
qui ont disparu; des mots pris
aux langues voisines, les uns
remplacés; souvent le néologisme
vit concurremment avec le
mot vrai; il m'est même arrivé
de trouver dans les livres des mots
néologiques qui sont plus usités.

En finissant, Monsieur, je
dois vous avouer que je n'ai pas
compris votre question sur luc
et lizen. J'aurais été peut-être plus
heureux si elle eût été appuyée sur
des exemples.

Quant à la Bible, je vous
proposerais de vouloir bien la
faire remettre rue de l'Écrite 8
chez M. Barreneguy à qui je
la demanderai quand je me
rendrai en ville.

Je vous offre, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments les plus
distingués

J. Durvillain

8, Norfolk Terrace Baiswetter &
Londres, vint à l'adresse du
Prince Louis-Alexandre qui
s'occupe toujours du verbe,
vous certant que le lui surmonte
fort et de santé.

Bardos, 1^{er} Decembre 1871

reçu en 3
v. les

Combien il est difficile, Mornicor, de donner l'intelli-
-gence du verbe Gasque, quand les langues n'ont plus
qu'un seul mot de verbe! un mot d'impuissance
sépare l'un de l'autre celui qui explique et celui qui
cherche à comprendre. Notez un fait frappant; dans
une phrase tirée d'une de nos langues modernes, vous
trouvez plusieurs mots qualifiés verbes. Examinez la
même phrase en Gasque, ces prétendus verbes ne sont que
des noms, et vous me voyez qu'un seul verbe sur lequel
pivote toute l'idée; si la phrase contient plusieurs idées,
alors il y a plusieurs verbes. Je prends le 1^{er} verset de
l'imitation de J. G. (traduction de Chavine) Niri Darroci-
-tana ez Dapila ilhumbear. Il y a là deux idées exprimées
par marche et dit. Mais celui qui me suit sera traduit
par un nom signifiant le suivant à moi. La seconde
phrase du verset, qui compte six ligues, ne contient que
deux idées, l'enseignement du saineur et notre devoir d'être
éclairé; aussi le Gasque n'emploie-t-il que deux verbes
Ocrven et Gasuegn. Les deux phrases Gasques, mis mot
par mot en français, fournissent treize verbes à
l'analyse. Le seul exemple dit la distance qui sépare
notre vieil idiome des langues de formation postérieure,
et la grande difficulté qui s'oppose à la compréhension du
système qui lui sert de base.

Vous me parlez de Sarrague. Cet auteur est cent
arrivé écrit en laboupin, parce que ce dialecte domine
dans son livre, mais non sans mélange de Souletin
et peut-être même d'autres dialectes. De la phrase citée de
Sarrague, ce n'est pas ici qu'il faut chercher l'expli-
-cation de Cizanean, ciecen, luencat. Cizanean
appartient à la forme cezans (pour zeen) remarquée
partout le monde; ziezen est navarro-souletin. Pour
ce qui luencat, et j'en dirai autant de lires que vous
prenez dans Oihenart, il faudrait les tableaux du premier
Léon-Lucien pour savoir si ces formes existent de nos
jours. Oihenart a pris ses proverbes dans tous les
cantons du Pays-Basque.

La consonance entre nathurren et ethostzen naizen
vous met en mauvais voie. Il n'y a aucune conson-
-nance entre nathurren et ethostzen naiz; pour quel
nathurren devrait-il en avoir avec son correspondant
ethostzen naizen? Vous ne voyez jamais cela entre le
verbe proprement dit et le verbe syncope. Naizen

D'ailleurs, n'est pas verbe; c'est l'indéfini du nom
haizena (celui qui seis).

La théorie du verbe équivoua radical vous
dépass. Je n'en suis pas surpris, et cependant, si
vous vous en éloignez, d'un pas, vous jurez tout le
fruit de vos travaux, vous renouez à comprendre
l'essence de la langue basque. Vous voudriez des
preuves. Quelle meilleure preuve que vous éprouvez
que votre propre présence? La matière est tangible
à la main; ce qui est du domaine intellectuel est
tangible à l'esprit. Jam. soupçonnons la particularité
du basque, les grammairiens ont deviné le verbe
unique par le moyen de la logique. Cette vérité
est corrigée jusque dans les grammaires élémen-
taires. En dehors du verbe unique, vous ne pouvez
fournir aucune théorie de la langue basque. Son
verbe est esprit; il prend instantanément une forme
et il est tout entier dans cette forme, comme il
passera tout entier dans une autre forme sans
manifestes une pensée autre que la première.
Faut-il s'en donner? Eh non! pourrait-on com-
prendre différemment l'existence du verbe
unique constatée par les grammairiens? quelle
autre théorie en donnerait l'intelligence. Un tel
verbe ne saurait avoir de radical, cela tombe sous
le sens; avec un radical, il cesserait d'être esprit, et
devenir matière, il cesserait d'être unique. Le basque
n'a pas donné dans cette corruption. De là son
dictionnaire où il n'y a et ne peut y avoir que des
noms. Les noms ont la matière que l'esprit, le
verbe, vient animer.

J'en reviens à mes premières: Impossible
d'expliquer une langue spiritualiste par analogie
avec des langues qui ont matérialisé le verbe
et l'ont rendu multiple. Que si vous rejetez le
verbe, tel que les plus profonds recherches l'ont
montré, de conséquence en conséquence vous
tomberiez forcément à cette conclusion, à
savoir: Que la langue basque n'existe pas.
Et pour si mouve, vous répondriez avec Galilée
veillez, agitez, examinez, mes civilités
impresses

L. Durivion

Bordeaux le 6 Ferris 1875,

5

no. de 7
rép. le 10

Monsieur,

Je réponds à vos questions en suivant l'ordre que vous leur avez donné :

1^o *Castiatzka* signifie « manduc » dans le sens restreint de faire dire ou commenter par lettre ou Commissionnaire. C'est un mot d'un usage journalier et je suis surpris qu'on n'ait pas en vous l'expliqué.

2^o Pétendre que la vi diarmique employée *Carta, Cartzen* après *Zeren*, on dirait aujourd'hui *hada, hazen*, — c'est donner à penser que M. V. Eys n'a jamais lu ni entendu le baroque; et pourtant nous savons le contraire. — Si, après que vous avez relevé son erreur, il ne l'a pas voulu reconnaître, tirez l'échelle et laissez-le là.

3^o Quand faut-il mettre, après *Zeren*, *ezen* 4^a, la forme causative en *poi*? quand faut-il mettre celle en *n* final?

Ces deux mots *en* et *n* génitifs de *Zer* et de *ez*, mots abstraits que le baroque a conservés (et ce ne sont pas les *als*) à l'état de substantifs déclinaison, quand le grec, le latin et le sanskrit ont perdu leurs équivalents et les ont remplacés par des mots inflexibles appelés prépositions ou adverbes. Le génitif *ezen* ou le partitif *ezite*, s'emploient dans le sens de *cas* et n'appellent pas la forme causative.

Quant à *Zeren*, c'est l'contraire; la forme causative lui est indispensable. *Z* en *Cartat* et *Zeren* *du dore* sont aussi réguliers l'un que l'autre devant la syllabe; dans les diverses situations où ils peuvent trouver place, c'est le esprit qui choisit. Par exemple, dans cette

publique : « Tu vois le Seigneur parce qu'il est
bon », je disai : Saouda dezagun Saouma
Zeren den vna. — Si vous me demandez
pourquoi je ne dis pas Zeren vna baita,
je n'ai aucune autre réponse à faire si ce
n'est ^{que} la première manière est un peu
flatteuse à mes yeux. — D'ailleurs, pour
exemple dans une contestation, je préférerais
la forme en bai, et il est en cas de cette
dernière possible un avantage particulier, celui
de passer sur Zeren en le sous-entendant :

— « Pourquoi dites-vous cela ? — Parce que c'est
vrai. » — Zestaku diogu hvri? — Wala baita.
On peut bien dire : Zeren haku baita. En présence,
cela se nomme Cherille.

Autre remarque : Au lieu de Zestaku ou
Zerogatik, il est permis d'employer Zeren
(« pourquoi ») — Zeren diogu hvri? — Dans ce
sens, la forme causative se trouve naturellement
exclue ; elle répond à parce que et non point
à pourquoi.

4° Bainw, ibilli, Zillas sont-ils plus
anciens que bainw, ibili, Zilhos? sont-ils
primitifs et généralement nés en Labourd?
Pour le temps présent, la réponse est facile :
Le mouillage n'existe que sur une étroite
ligne au bord de la mer ; il répugne au
reste du Labourd, et on y a peine à trouver
ces deux mouillés en dehors des changements
diminutifs et du langage enfantin, sous
migrations antijurassiques au Labourdin plus
qu'à tout autre dialecte. Il faut donc
beaucoup d'observation pour remarquer que

Certe s'altère affaiblit plus d'amplius et de
noblesse dans l'expression. On en trouve la
cause dans le caractère des habitants, plus
rétenu, moins expansif que le Guignésien
ou le Bas-Navarrais, sans parler des autres.
On ne peut pas croire que cet état de choses
est irrévocable; l'état stationnaire de la
langue depuis des siècles appuie cette
conclusion naturelle.

3^e Je n'ai aucune connaissance des
mandements épiscopaux de Tarazona et de
Sarriellxille. J'ai possédé un exemplaire
de l'Instruction aux fidèles, ouvrage très
bien fait, très substantiel, dont il y avait
une édition basque et une édition française.

Le prince Anien, No. A. d'Abbadie
et le marquis de Valdespina (aujourd'hui
Général carliste) achetaient de tous les
côtés des livres basques dont ils avaient
connaissance. Tous vivs, j'en avais
pas beaucoup, et, par sentiment patriotique,
j'en ai grossi leurs collections. Depuis lors
je n'ai cessé de donner mes nouvelles
acquisitions, en sorte que (prob. d'olor?)
je suis parfaitement dépourvu de livres
anciens. - Parmi les imprimés basques de
l'ère révolutionnaire, il y a une proclama-
tion de Bonaparte (de la Luzère); peut-être
bien que j'en ai tiré une copie, comme
d'une pièce historique. Je me souviens du
moins d'avoir copié une proclamation
du Comte de Donmar-Cruz, émanée d'
Narbonne du Duc d'Angoulême en France
par Saint-Jean de Luz. Je vous signalerai;

Impressent que vous en la comituez par
une curiosité toute récente et qui mériteroit
de parvenir à la postérité la plus reculée.
Je parle du discours du S^r Tacachury,
un indiano, enfant de la montagne
D'Assou, discours prononcé à la
dernière distribution des prix, à l'école de
Laxea, au Séz de Bollond. Je me suis
procureé avec assez de peine deux exemplaires
de ce curieux factum et j'en en suis
désolé comme de tout le reste. La pièce
a été imprimée chez Samougeure qui
pourroit vous communiquer son
exemplaire particulier. Et si vous voulez
vous adresser à M^r. Tacachury lui-même,
je ne mets pas en doute qu'il ne se trouve
très honoré et très flatté de ce que vous
ferez de sa montagne. Ce Monsieur est
propriétaire de la belle maison, tête de rue
à la porte d'Espagne où je suppose qu'il y
demeure; on m'a eu dit que telle étoit
son intention, je pense qu'il l'a mise à
exécution.

Je vous offre, Monsieur, l'expressif
de mon sentiment de haute considération

L'Oratoire